

# PLAN GÉNÉRAL

<i>Objet et mise en place de l'enquête</i>	p.1
<b>I. DESCRIPTION DE LA POPULATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DE DEUXIEME CYCLE</b>	p.3
<i>A. Évolution des effectifs pendant trois ans</i>	p.3
<i>B. L'origine géographique</i>	p.4
<i>C. L'université d'origine</i>	p.5
<i>D. Le retard à l'inscription</i>	p.6
<i>E. Le niveau d'accès</i>	p.6
<i>F. L'origine sociale</i>	p.7
<i>G. Le sexe</i>	p.8
<b>II. TAUX DE RÉUSSITE ET DE PRÉSENCE AUX EXAMENS</b>	p.8
<i>A. La réussite par diplôme</i>	p.9
<i>B. La réussite par filière</i>	p.9
<i>C. Évolution du taux de réussite</i>	p.11
<b>III. FACTEURS D'ÉCHEC ET DE RÉUSSITE</b>	p.12
<i>A. L'indépendance du résultat et du sexe</i>	p.12
<i>B. L'influence de l'origine sociale sur le résultat</i>	p.12
<i>C. L'origine géographique des admis</i>	p.14
a) <i>Étudiants Maghrébins</i>	p.14
b) <i>Étudiants d'Afrique Francophone</i>	p.15
<i>D. Les taux de réussite et l'université d'origine</i>	p.16
<i>E. La réussite et l'âge</i>	p.17
<i>F. La réussite et le retard à l'inscription</i>	p.18
<i>Conclusion</i>	p.19

## *Objet et mise en place de l'enquête*

Il s'agit de réaliser une étude statistique concernant les étudiants étrangers inscrits dès leur arrivée en France en second cycle à l'université de Cergy-Pontoise. Cette étude permettra de dégager les éléments qui caractérisent cette population et tentera de préciser les facteurs explicatifs du phénomène de l'échec en Licence ou en Maîtrise.

En outre, elle proposera une évaluation des établissements d'origine de ces étudiants.

Le rapport comprendra trois parties :

1. Une description de la population étudiée.
2. Une analyse comparée des taux de réussite et de présence aux examens.
3. Une étude synthétique des facteurs qui sont associés à la réussite ou à l'échec au cours des études universitaires.

La population qui a été retenue comprend les étudiants étrangers inscrits, à leur arrivée en France, pour la première fois en deuxième cycle dans l'université de Cergy-Pontoise pour les années 1998/1999, 1999/2000, 2000/2001.

Les résultats sont issus d'un fichier provenant de la base de données de l'université de Cergy-Pontoise (APOGÉE) éventuellement vérifiés et complétés par les renseignements figurant sur les dossiers d'inscription et de demandes d'équivalence, disponibles au service des inscriptions.

## I. DESCRIPTION DE LA POPULATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DE DEUXIÈME CYCLE

De l'année universitaire 1998/1999 à l'année universitaire 2000/2001, 322 étudiants étrangers se sont inscrits pour la première fois à l'université de Cergy-Pontoise, en deuxième cycle (Licence et Maîtrise), dans l'une des cinq UFR : Droit, Économie et Gestion, Langues, Lettres et Sciences Humaines, Sciences et Techniques.

### A. Évolution des effectifs pendant trois ans

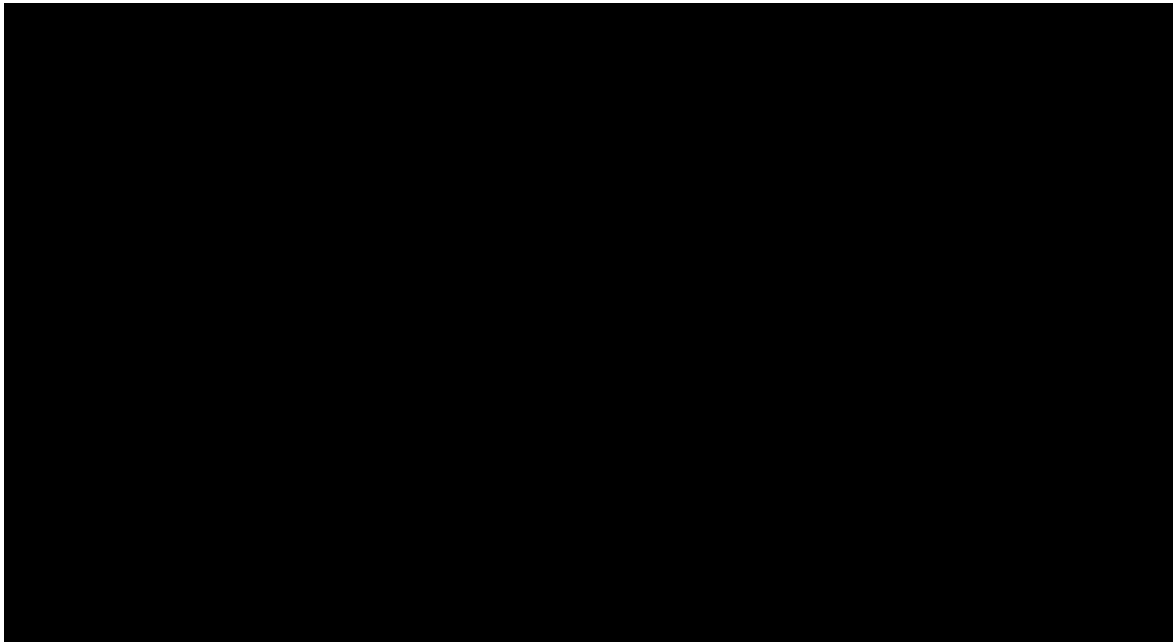
Après l'année universitaire 1998/1999, on remarque une forte augmentation de l'effectif des étudiants étrangers inscrits en deuxième cycle à l'université puis une stagnation à la rentrée 2000/2001.



Les UFR de droit et d'économie et gestion ont enregistré les plus forts taux d'inscriptions d'étudiants étrangers. Cependant, on remarque que pour ces deux UFR les effectifs diminuent de plus en plus : 38 étudiants en 2000/01 au lieu de 48 étudiants en 1999/00 pour l'UFR d'économie et gestion et 19 étudiants en 2000/01 au lieu de 45 étudiants en 1999/00 pour l'UFR de droit.

Effectifs et pourcentages d'étrangers par UFR et année									
Année universitaire	1998-99			1999-00			2000-01		
	U.F.R	Etrangers	Total	% Etr.	Etrangers	Total	% Etr.	Etrangers	Total
Droit	12	1886	0,64	45	3043	1,48	19	2981	0,64
Économie et Gestion	31	1160	2,67	48	1191	4,03	38	1256	3,03
Langues	8	1288	0,62	10	1387	0,72	27	1425	1,89
Lettres et Sciences Humaines	3	1165	0,26	4	1292	0,31	26	1248	2,08
Sciences et Techniques	7	3318	0,21	16	2960	0,54	24	2971	0,81
<b>Total</b>	61	8817	0,69	123	9873	1,25	134	9881	1,36

On note que le pourcentage des étudiants étrangers a marqué une stagnation entre 1999/00 et 2000/01. Ceci est principalement dû à la baisse enregistrée dans l'UFR d'économie et gestion.



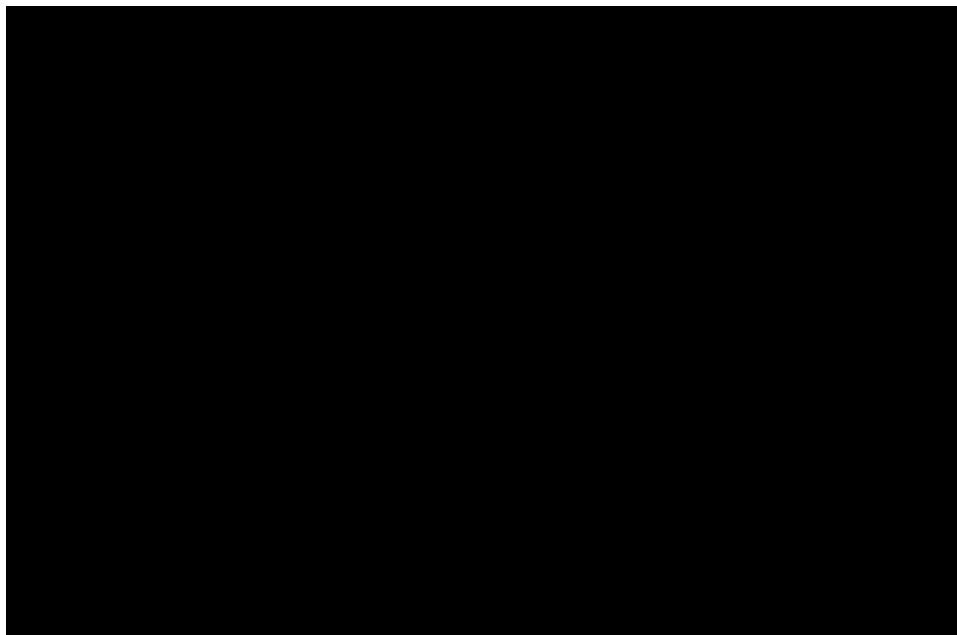
### ***B. L'origine géographique***

Pour bien mener l'étude, un regroupement des étudiants selon leur nationalité s'est avéré nécessaire. Cinq grands groupes ont été adoptés, respectant les critères d'homogénéité. Ces groupes sont les suivants :

- États Européens,
- États du Maghreb,
- États d'Afrique (hors Maghreb),
- Asie,
- Amérique du Nord.

Les effectifs des inscrits selon chaque groupe de pays sont représentés pour les trois années étudiées dans le tableau suivant :

<b>Groupes de pays</b>	<b>Effectif</b>
Amérique du Nord	2
Asie	11
États Européens	99
États d'Afrique (hors Maghreb)	84
États du Maghreb	126
<b>Total</b>	<b>322</b>



Généralement, les étudiants originaires de l'Afrique francophone sont les plus représentés à l'université : 39% de la population étudiée provient des États du Maghreb et 26% des autres États d'Afrique. Parmi les étudiants européens, 27% proviennent des États de l'Union Européenne et ils sont liés par le programme européen ÉRASMUS.

### *C. L'université d'origine*

Dans ce sous-titre on s'intéressera particulièrement aux établissements d'origine des étudiants provenant des États du Maghreb et de l'Afrique francophone pour les deux raisons suivantes :

- Ces deux groupes de pays représentent 65% de la population,
- Les autres étudiants proviennent d'établissements trop dispersés.

Les universités représentées à l'université de Cergy-Pontoise sont les suivantes :

<b>Université</b>	<b>Effectifs</b>
Université Hassan 2 (Maroc)	35
Université Marien Ngouabi (Congo)	25
Université Mohammed 1 <sup>er</sup> (Maroc)	22
Université Tunis 3 (Tunisie)	16
École supérieure de gestion (Tunisie)	15
Université UCAD et Gaston Berger (Sénégal)	14
Université de Yaoundé (Cameroun)	12
Université du Bénin (Congo)	12
Université Caddy Iyyad (Maroc)	10
Université Mostaganem (Algérie)	10
Université Mohammed Ben Abdellah (Maroc)	10
Université Brazzaville (Congo)	8
Université Mohammed 5 (Maroc)	8
Autres	38
<b>Total</b>	<b>235</b>

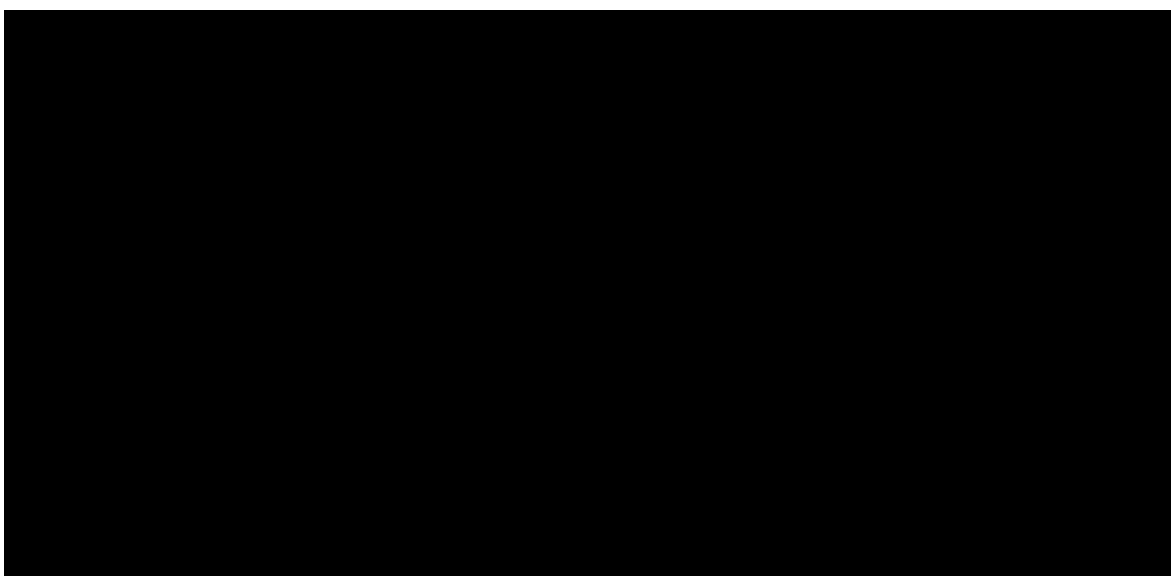
La catégorie « Autres » regroupe les universités de l'Asie, de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest. Les taux de réussite selon chaque université seront analysés ultérieurement.

#### *D. Le retard à l'inscription*

Plus de 50% des étudiants étrangers du deuxième cycle ont été inscrits avec plus de deux mois de retard. Seulement 10% étaient inscrits en temps et heure. L'étudiant se trouvera en situation de retard suite à l'un des motifs suivants :

- Hésitation entre l'inscription à l'université de Cergy-Pontoise ou dans une autre université, s'il dispose de plusieurs pré inscriptions ;
- Obtention du visa de long séjour retardée par une autorisation d'inscription à l'université de Cergy-Pontoise délivrée en Septembre.

<b>Retard à l'inscription</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Licence</b>	<b>Total</b>	<b>Pourcentage</b>
A l'heure	13	21	34	10,56
Un mois	59	57	116	36,02
Deux mois	60	27	87	27,02
Trois mois	18	9	27	8,39
Quatre mois	8	9	17	5,28
Cinq mois	21	13	34	10,56
Six mois	2	5	7	2,17
<b>Total</b>	<b>181</b>	<b>141</b>	<b>322</b>	<b>100</b>



#### *E. Le niveau d'accès*

Presque la totalité des étudiants étrangers qui ont été inscrits au niveau Maîtrise avaient un niveau Bac+4. On rencontre ce même niveau pour 64% des étudiants de la licence.

<b>Niveau d'accès</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Licence</b>
Bac +2	0	12
Bac +3	5	20
Bac +4	125	57
Bac +5	2	0

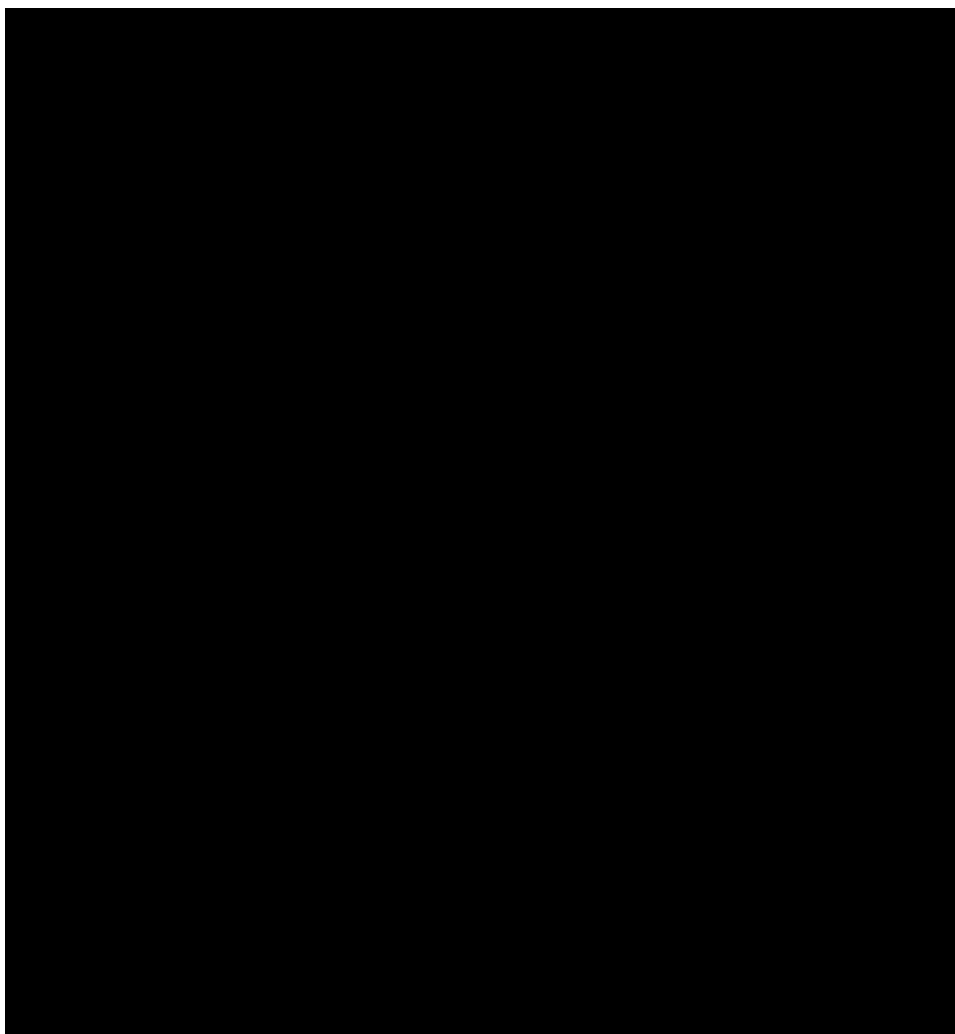
Sur l'ensemble des étudiants étrangers du niveau Maîtrise, 49% avaient obtenu une mention passable pour leur diplôme d'accès et 51% avaient une mention bien ou assez bien.

## *F. L'origine sociale*

Pour ces trois années, 18,6% des étudiants étrangers inscrits à l'université de Cergy-Pontoise sont issus de classes sociales favorisées (cadre et professions intellectuelles). Il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée.

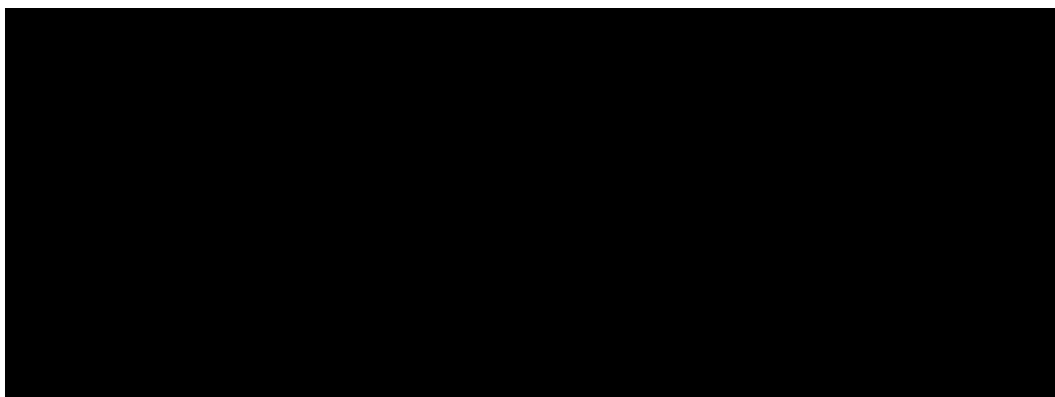
Sur les 322 étudiants :

- 12,4% sont issus de la catégorie « inactifs »,
- 10,6% de la catégorie « retraités »,
- 9% de la catégorie « artisans ».



### *G. Le sexe*

Les hommes représentent 58% de la population soit 186 étudiants, contre 136 femmes sur les 322 étudiants étrangers étudiés.



Remarquons que cette proportion est inversée par rapport à celle de l'ensemble de la population étudiante de l'université de Cergy-Pontoise.

## **II. TAUX DE RÉUSSITE ET DE PRÉSENCE AUX EXAMENS**

### *Remarques préliminaires*

Dans la suite de ce rapport, les effectifs ne comprennent pas les étudiants inscrits dans le cadre du programme ÉRASMUS. En effet, ces étudiants sont notés sur la base d'une évaluation spécifique décidée par le professeur responsable de ce programme, et de plus, ils ne suivent pas la totalité des cursus usuels de l'université de Cergy-Pontoise.

Les résultats présentés dans cette partie ont été obtenus à partir des fichiers provenant d'APOGÉE et des informations collectées aux services des inscriptions, principalement sur les feuilles de délibérations.

### *Présentation des indicateurs*

L'étude des résultats d'examen utilise deux indicateurs : un indicateur de réussite et un indicateur de présence à l'examen. Ces indicateurs sont mis en œuvre sur les effectifs annuels d'admis, de présents et d'inscrits :

Calcul du taux de réussite :  $\text{Nbre d'admis} / \text{Nbre de présents}$ ,

Calcul du taux de présence :  $\text{Nbre des présents} / \text{Nbre des inscrits}$ .

### *Définitions*

**ADM:** étudiants reçus à la session de juin ou à la session de septembre.

**AJ :** étudiants ajournés.

**DÉF :** étudiants défaillants : qui ne se présentent pas au moins à une épreuve d'examen.

**Échec :** étudiants ajournés ou en situation de défaillance.

**Présence :** étudiants présents à toutes les épreuves d'examen.

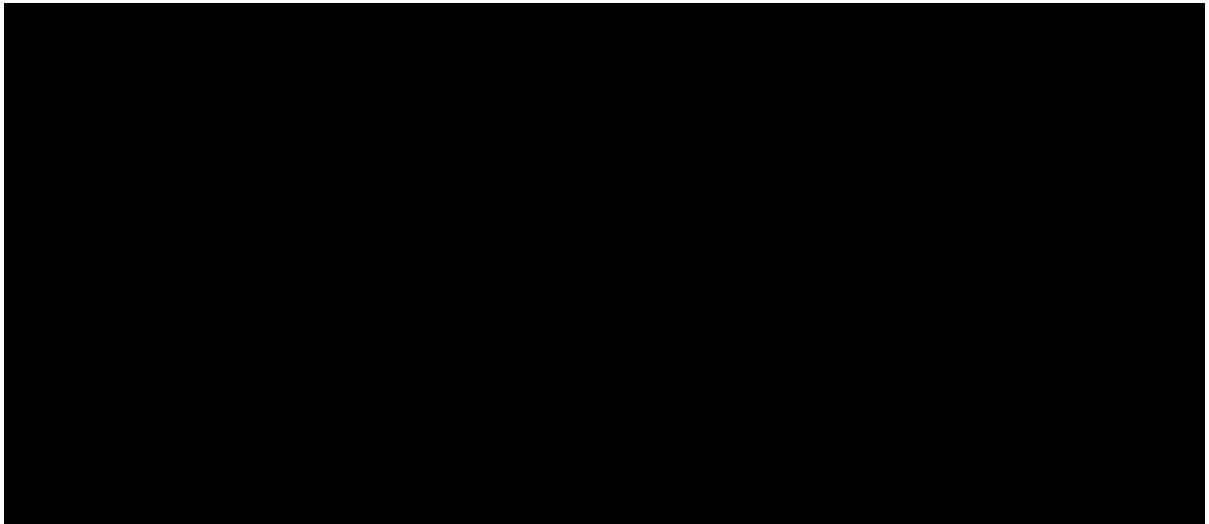


### ***A. La réussite par diplôme***

Quel que soit le niveau d'étude, les taux de réussite sont très faibles ; ils avoisinent 14% dans le cas des Maîtrises et 16% dans le cas des Licences. Les taux d'échec sont donc très importants : 84% en Licences, légèrement inférieur à celui des Maîtrises de deux points (86%).

Face à ce faible taux de réussite, on remarque que plus de la moitié des étudiants de Maîtrise est absente au moment des examens : 45% seulement, s'y présentent. Le fort taux d'échec en Maîtrise est évidemment directement lié à cet absentéisme.

En revanche, l'échec des étudiants de Licence semble plutôt être une conséquence de leur faible niveau de connaissances, puisque 79% de l'ensemble des étudiants étrangers inscrits en Licence se présentent aux examens.

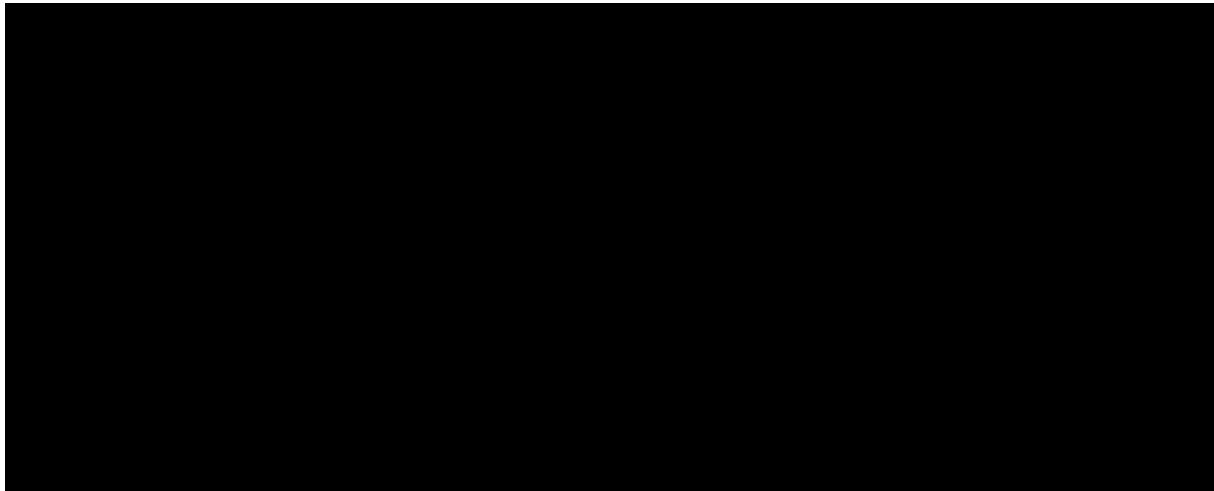


Pour le deuxième cycle donc, plus on s'élève dans la hiérarchie universitaire, plus le taux de réussite diminue. Toutefois, ces résultats globaux masquent des différences entre les filières.

### ***B. La réussite par filière***

Sur les trois ans, le taux de réussite en deuxième cycle est de 15%. Il est médiocre, certes, mais il varie de 27% en UFR de lettres et sciences humaines à 10% en UFR d'économie et gestion, soit un éventail de 17 points.

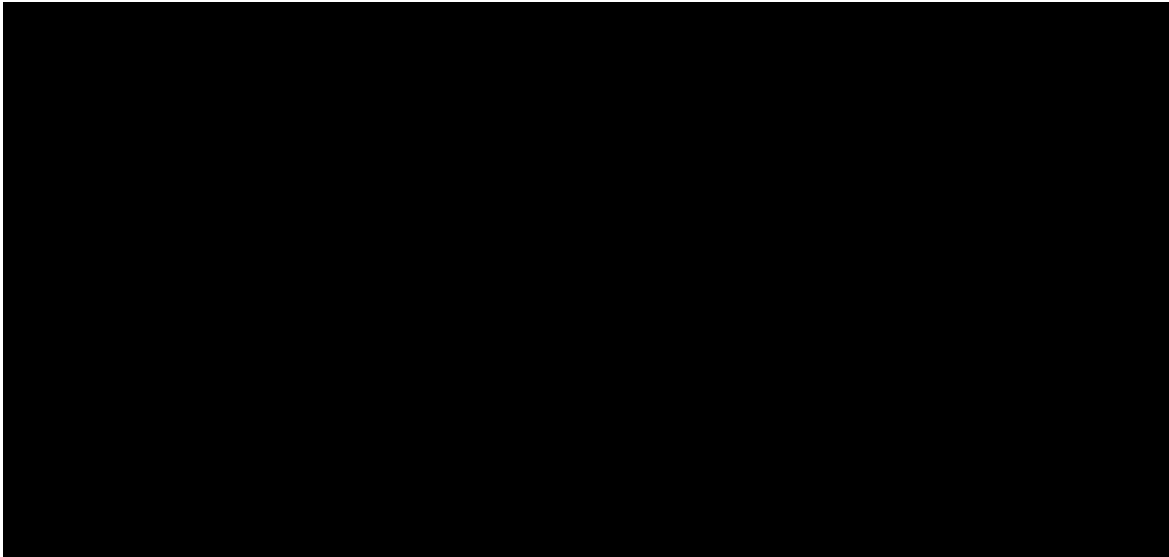
Plusieurs explications peuvent être avancées : profil des étudiants par discipline, difficulté des études, motivation des étudiants...

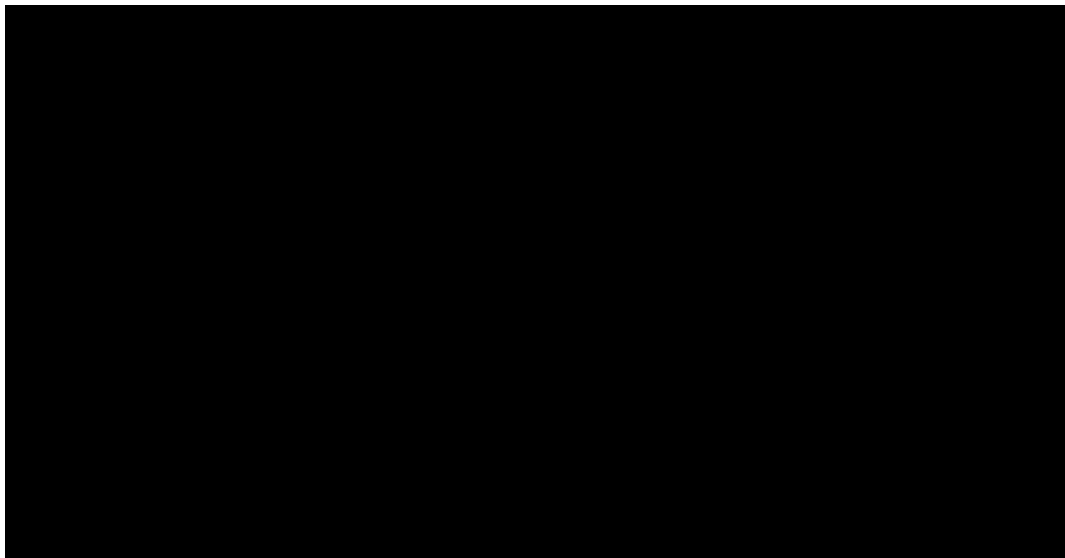


Le tableau qui suit regroupe pour le deuxième cycle, les effectifs d'inscrits, le taux de réussite et le taux de présence selon les UFR.

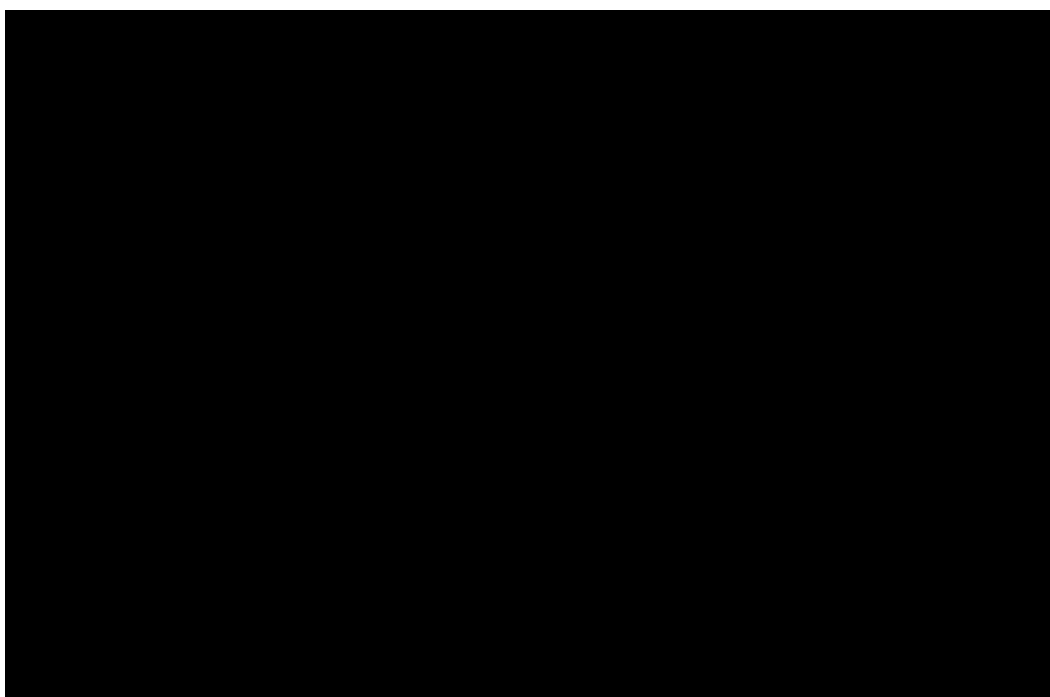
UFR	Inscrits		Taux de réussite par UFR		Taux de présence par UFR	
	Licence	Maîtrise	Licence	Maîtrise	Licence	Maîtrise
Langues	8	5	28,57	25	87,5	80
LSH	7	15	33,33	60	85,71	33,33
Sciences	26	10	33,33	40	57,69	50
Droit	21	31	10,53	28,57	90,48	45,16
Économie	32	80	4,35	29,42	71,87	42,5

Effectifs de réussite et de présence par diplôme et niveau d'études





### *C. Évolution du taux de réussite*



Pour l'année universitaire 1998/1999, seulement 9 étudiants sur les 40 inscrits ont réussi les examens de fin d'année soit un taux de 23%. Ce taux baisse en 1999/2000 jusqu'à 10,38% et marque une faible augmentation l'année suivante pour atteindre 13,48%. Le taux de réussite des étudiants africains inscrits pour la première fois à l'université de Cergy-Pontoise en deuxième cycle est très faible sur les trois années universitaires, même s'il varie selon la discipline et le niveau d'étude. L'absence des étudiants aux examens est évidemment l'une des causes d'échec.

Cependant, il nous faut envisager d'autres facteurs liés à la provenance : origine géographique, origine sociale, âge, université d'origine, retard à l'inscription...

### **III. FACTEURS DE L'ÉCHEC ET DE LA RÉUSSITE**

#### *Méthodologie et moyens d'analyse*

On cherche à savoir qui réussit le mieux parmi les étudiants étrangers en deuxième cycle.

Pour chaque étudiant on dispose de son sexe, son origine géographique, son origine sociologique, son université d'origine, son âge, les mois de retard à l'inscription, sa note et son résultat. Les deux variables à expliquer sont le résultat et la note. Les variables explicatives seront toutes les autres variables.

#### **A. L'indépendance du résultat et du sexe de l'étudiant**

Depuis plusieurs années, le nombre de garçons étrangers entrant à l'université de Cergy-Pontoise est plus important que celui des filles. Les chiffres des trois années sont très clairs à cet égard puisque le pourcentage de filles entrant à l'université de Cergy-Pontoise varie entre 30 et 57%.

*Répartition des admis selon le sexe*

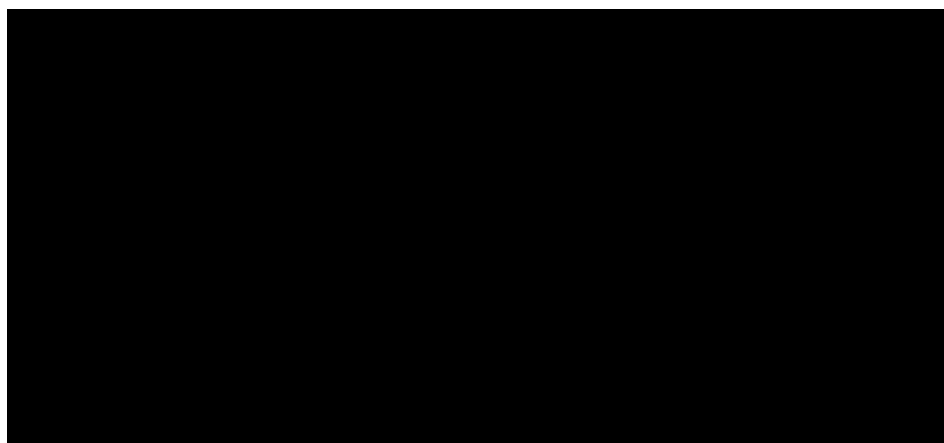
	<b>Réussite</b>	<b>Échec</b>	<b>Total</b>	<b>Taux de réussite</b>
<b>Filles</b>	9	68	77	11,69
<b>Garçons</b>	23	135	158	14,56
<b>Total</b>	32	203	235	13,62

Le taux moyen de réussite sur les trois années est de 13,6%. Le taux de réussite des filles est donc de 2 points en dessous de la moyenne, alors que celui des garçons est supérieur de 1 point.

Toutefois, compte tenu de la taille de l'échantillon, cette différence n'est pas tout à fait significative. On peut considérer que le taux de réussite ne dépend pas du sexe.

#### **B. L'influence de l'origine sociale sur les résultats**

Plus les étudiants sont issus d'une catégorie socioprofessionnelle favorisée, plus leurs chances de réussite augmentent, selon les idées reçues ; nous voudrions vérifier si c'est bien le cas pour notre population étrangère.



<b>CSP</b>	<b>Effectif des inscrits</b>	<b>Effectifs des admis</b>	<b>Taux de réussite par CSP</b>
Agriculteurs	5	0	0
Artisans et commerçants	16	4	25
Cadres et pro. Intelle.	27	6	22,22
Profess. Intermé.	15	3	20
Employés	14	1	7,14
Ouvriers	15	4	26,27
Retraités	30	3	10
Inactifs	37	3	8,11
Autres	76	8	10,53
<b>Total</b>	235	32	13,62

Ainsi, sur l'ensemble des effectifs de deuxième cycle, seulement 22% de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » réussissent aux examens, (cf. tableau). Ils sont 25% dans ce cas quand ils sont originaires de la catégorie « artisans, commerçants et chefs d'entreprise », 27% pour la catégorie « ouvriers » et 20% pour la catégorie « professions intermédiaires ».

On constate donc que contrairement aux idées reçues ce sont les jeunes provenant de la CSP « ouvriers » qui ont le plus fort taux de réussite.

### *C. L'origine géographique des admis*

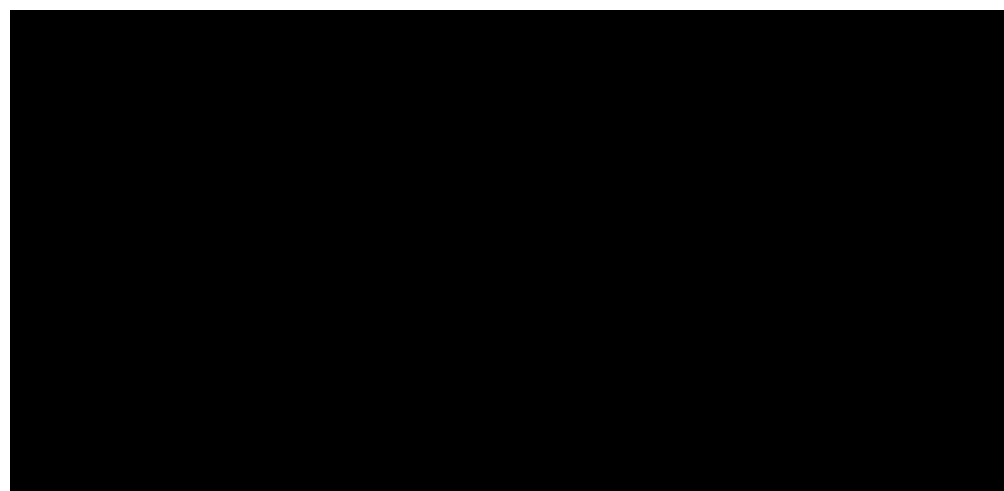
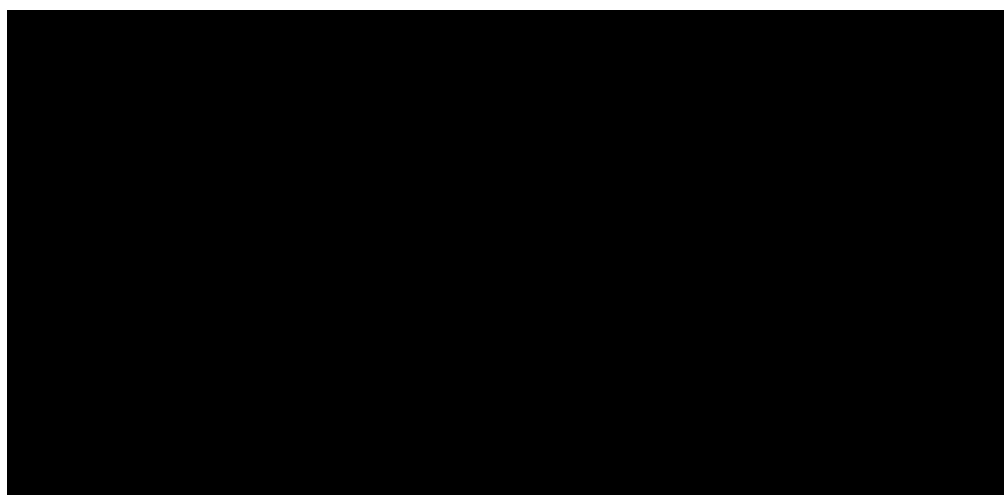
Sur les trois années considérées et l'ensemble des diplômés de l'université de Cergy-Pontoise, les étudiants étrangers qui réussissent, sont originaires pour 48% des États du Maghreb et pour 52% des États d'Afrique francophone (dont 15% issus du Sénégal).

On rappelle que la catégorie des admis ne comprend pas les étudiants de l'Union Européenne.

#### *a) Étudiants Maghrébins*

Parmi les étudiants des États du Maghreb, 67% sont originaires du Maroc, 25% de la Tunisie et 8% de l'Algérie. Il y a donc un déséquilibre dans la répartition des recrutements et des admis à l'université parmi les étudiants maghrébins, ce que nous allons préciser par les graphiques qui suivent.

États du Maghreb	Effectif des inscrits	Effectif des admis	Taux de réussite par pays
Algérie	10	1	10
Maroc	85	14	16,47
Tunisie	31	2	6,45
<b>Total</b>	126	17	13



On remarque finalement que les taux de réussite par pays sont relativement différents.

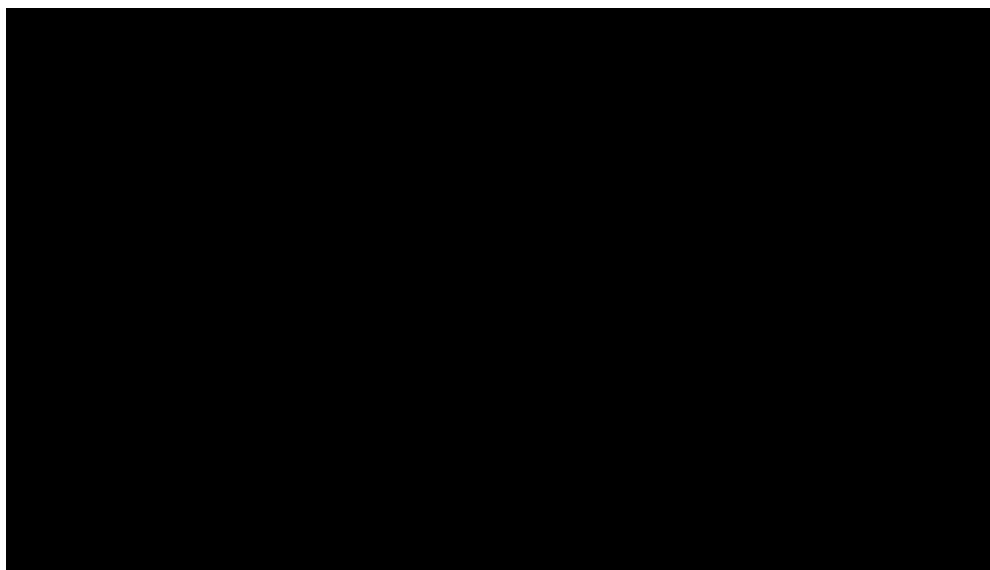
*b) Étudiants d'Afrique francophone*

Pour les étudiants issus des États d'Afrique, on peut noter une part plus importante des étudiants originaires du Congo qui paradoxalement ont un taux de réussite nul sur les trois années considérées. On ne peut pas ne pas s'interroger sur l'opportunité de la présence de ces étudiants à l'université de Cergy-Pontoise, peut être faudrait-il prévoir pour cette population un accueil spécifique si l'on souhaite améliorer leurs chances.

États d'Afrique	Effectif des inscrits	Effectif des admis	Taux de réussite
Cameroun	12	1	8,33
Côte d'ivoire	3	2	66,66
Mali	4	1	25
Sénégal	14	5	35,71
Togo	11	3	27,27
Congo	45	0	0
Autres	16	0	0
<b>Total</b>	105	12	11,43

Si on compare les taux de réussite des étudiants africains on note que :

- 67% des Ivoiriens réussissent, mais ils ne sont représentés que par 3 étudiants,
- 36% des Sénégalais réussissent et sont représentés avec 14 étudiants,
- 25% des étudiants maliens réussissent et ne sont représentés que par 4 étudiants.



Remarquons enfin que les étudiants sénégalais représentent 41,67% des admis parmi les Africains : sur les 14 étudiants inscrits 11 se présentent et 5 réussissent.

En conclusion, parmi les étudiants provenant des pays constituant les États du Maghreb, les étudiants marocains sont les plus nombreux à s'inscrire, et il est logique qu'ils représentent la majorité des admis du Maghreb (82%).

De tous les étudiants africains, ce sont les étudiants de la Côte d'Ivoire qui réussissent le mieux avec un taux de 67%, mais ils ne représentent que 16% des africains admis. En revanche, les étudiants sénégalais ont un taux de réussite inférieur à celui des ivoiriens mais ils représentent près de la moitié des admis.

#### ***D. Les taux de réussite et l'université d'origine***

L'évaluation des universités est basée sur le taux de réussite des étudiants qui les représentent à l'université de Cergy-Pontoise. Nous allons noter des similitudes avec l'analyse effectuée sur l'origine géographique des étudiants.

Dans la mesure où l'on ne peut pas faire de test sur la réussite par université, vu les petits effectifs par université, un regroupement des universités a été adopté selon la ressemblance des systèmes de formations et la proximité géographique.

En ce qui concerne les étudiants des États du Maghreb, ils proviennent des universités officiellement les plus réputées parmi les universités de l'Afrique. Malgré ce, l'examen des taux de réussite des étudiants ne confirme pas cette hiérarchie.

En effet, le taux de réussite des étudiants provenant de l'université « Hassan 2 » de Casablanca est supérieur à celui des universités de Rabat, Marrakech, Fès ou Oujda. Or, dans la hiérarchie marocaine l'université « Hassan 2 » n'est classée qu'en 3<sup>ème</sup> position après celles de Rabat et de Marrakech.

<b>Universités</b>	<b>Origine</b>	<b>Effectif des inscrits</b>	<b>Effectif des admis</b>	<b>Taux de réussite par université</b>
Université Hassan 2 de Casablanca	États du Maghreb	35	7	20
Université de Rabat, Fès, Marrakech et Oujda	États du Maghreb	56	7	12,5
Université d'Algérie et de la Tunisie	États du Maghreb	25	3	12
Université du Sénégal	États d'Afrique	14	5	35,71
Universités d'Afrique de l'Est	États d'Afrique	70	7	10
Autres universités	Asie et Amérique du nord	25	3	12
<b>Total</b>		235	32	13,62

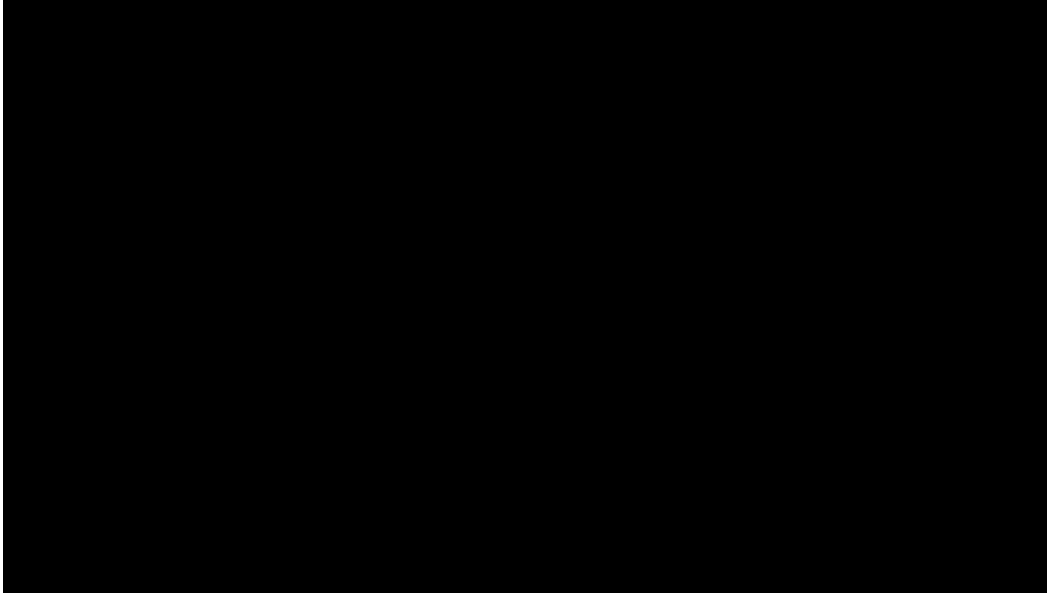
Les étudiants d'Algérie proviennent essentiellement, de l'université de Mostaganem et les étudiants de Tunisie proviennent de l'université de Tunis 3 ou de l'institut d'Économie et de Gestion. Ces universités atteignent un taux de réussite inférieur à la moyenne qui est de 13,62%.

Les étudiants sénégalais proviennent, principalement de l'université d'UCAD et de l'université « Gaston Berger », cette dernière prouve sa bonne qualité de formation par un fort taux de réussite de 35,7% des étudiants du Sénégal.

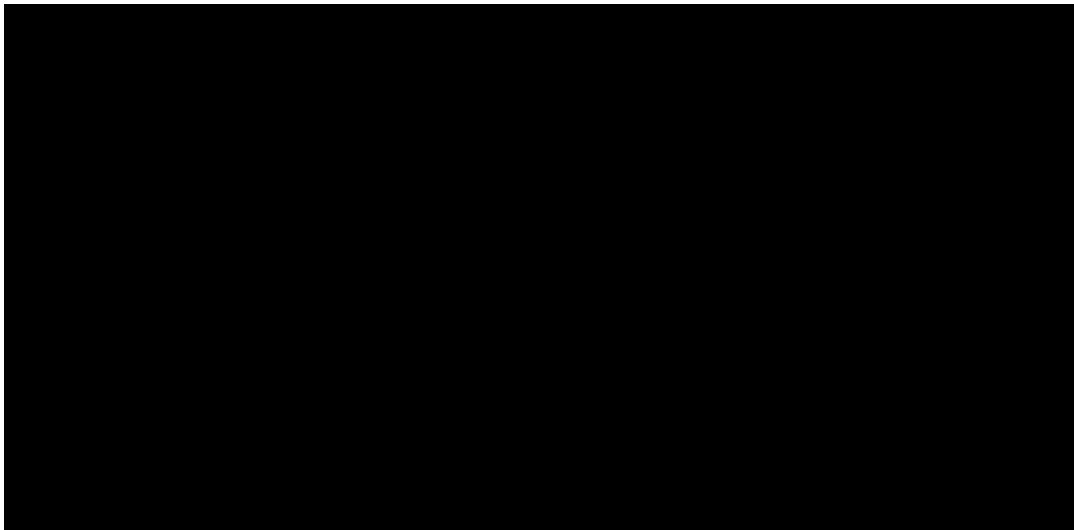


### *E. La réussite et l'âge*

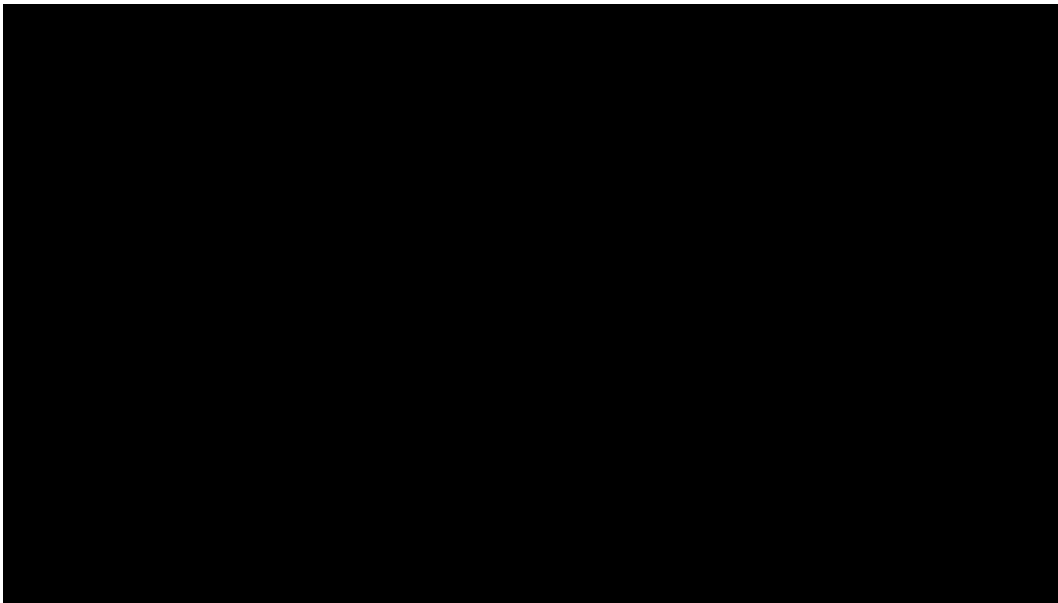
L'âge à l'inscription des étudiants du deuxième cycle se situe entre 21 ans et 42 ans. En effet, 15% avaient 23 ans au moment de leur inscription et 16% avaient 26 ans. Ce taux diminue à partir de 27 ans.



En Licence, l'âge prépondérant est de 21 à 23 ans tandis qu'en Maîtrise, il est de 23 à 26 ans. Un étudiant qui a suivi un cursus sans faute se trouve normalement à 22 ans en Maîtrise. On peut donc en conclure que, en majorité, les étudiants étrangers arrivent en France en deuxième cycle avec au moins un an de retard.



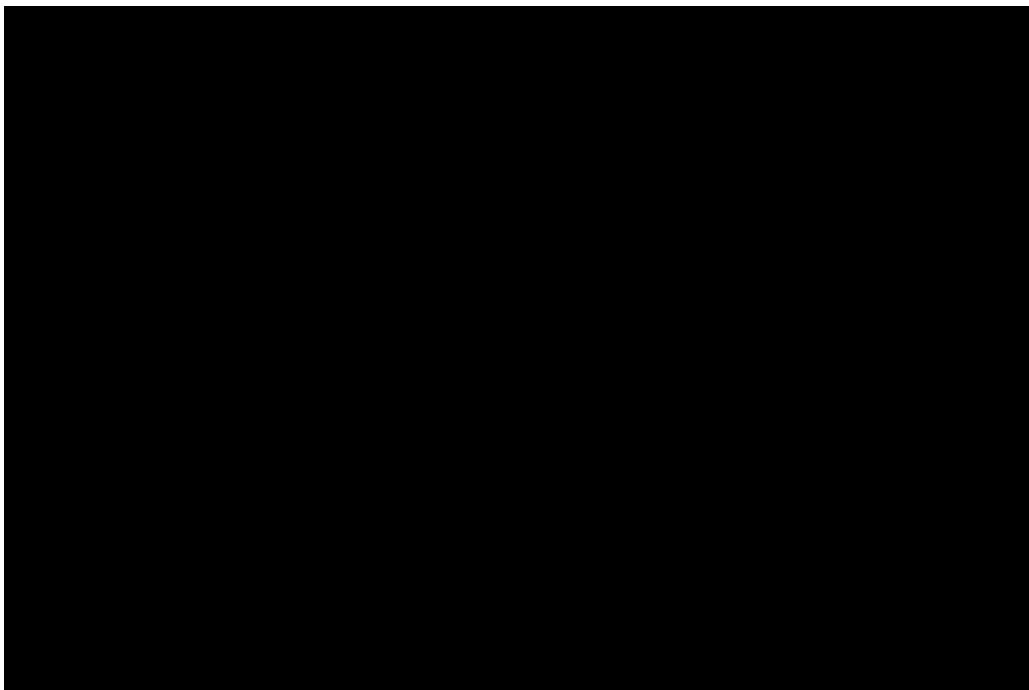
Les étudiants de 21 et 22 ans sont les étudiants qui réussissent le mieux. L'âge semble être un élément déterminant de la réussite. De plus, la note de l'étudiant, licence et maîtrise confondues, est une fonction décroissante de son âge, comme le montre l'ajustement linéaire ci-après.



De ce fait, on est en droit de s'interroger sur l'opportunité d'une poursuite d'études au-delà d'un certain âge dans un pays étranger, ce qui exige par ailleurs souvent une activité salariée parallèle.

***F. La réussite et le retard à l'inscription***

Le retard à l'inscription est l'un des éléments majeurs influençant la réussite de l'étudiant. En effet, l'étudiant perd 1,07 point par mois de retard sur sa note finale selon l'ajustement illustré ci-dessous.



D'après cette courbe, c'est à partir d'un mois de retard que la situation commence réellement à se dégrader et on ne peut que s'interroger sur le bien-fondé des inscriptions de ces étudiants au-delà de ce délai.

## *Conclusion*

Cette étude nous a permis de mettre en évidence que, parmi les étrangers arrivant en France pour s'inscrire en deuxième cycle à l'université de Cergy-Pontoise, figure une majorité d'étudiants africains francophones, principalement originaires du Maghreb.

Leur taux de réussite moyen est faible puisque voisin de 14%, même s'il présente de grandes disparités selon les pays, variant de 0% pour les ressortissants du Congo à 67% pour les Ivoiriens.

En outre, l'âge de l'étudiant et son retard à l'inscription apparaissent comme des paramètres déterminants de l'échec.

En conclusion, plusieurs questions doivent être posées :

- *Est-il raisonnable d'accepter des étudiants arrivant avec plus d'un mois de retard ?*
- *Ne faudrait-il pas améliorer nos procédures d'inscription des étudiants étrangers pour supprimer ces retards ?*
- *Ne devrait-on pas tenir compte plus strictement de l'âge des postulants ? De leur université d'origine ?*